



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Cancers rares du péritoine - Fermeture du centre Lariboisière

Question écrite n° 18842

Texte de la question

Mme Valérie Lacroute attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le devenir de la prise en charge des personnes atteintes de cancers rares du péritoine. En raison de leur rareté et de leur spécificité, les tumeurs du péritoine requièrent une prise en charge par des équipes multidisciplinaires composées d'experts formés et spécialisés. Depuis près de 10 ans, la structuration du réseau national de prise en charge des tumeurs rares du péritoine (RENAPE) a contribué à garantir à chaque patient une offre de proximité dans l'accès à l'expertise médicale quel que soit son lieu de traitement tout en constituant des atouts majeurs en matière de recherche, confirmant le *leadership* international des équipes françaises dans le domaine de l'innovation de la prise en charge des carcinomes péritonéaux primitifs et secondaires. Cela a notamment permis de diviser par trois le délai de prise en charge et de proposer des solutions thérapeutiques efficaces à des malades. Or, le 31 octobre 2018, la direction du groupement hospitalier Lariboisière a annoncé la fermeture de son centre, membre du réseau RENAPE, pour des motifs économiques liés à des décisions stratégiques de réduction du nombre de lits de cet établissement. Cette décision inquiète les patients suivis dans cet hôpital pour qui la disparition du centre constitue une perte de chance de guérison. Plus largement, cette fermeture fait craindre d'autres fermetures de centres du réseau RENAPE pour des raisons économiques. Mme la députée rappelle à Mme la ministre des solidarités et de la santé l'objectif du plan cancer 2014-2019 qui est de « garantir une prise en charge adaptée en termes de compétences et d'expertise pour tous les patients, afin d'éviter une perte de chance et d'assurer l'équité sur le territoire national, quel que soit le lieu de prise en charge ». Elle l'interroge en conséquence sur les mesures qu'elle entend prendre pour assurer la continuité de la prise en charge des personnes atteintes de cancers rares du péritoine, notamment celles des patients suivis au centre de l'hôpital Lariboisière.

Texte de la réponse

Conformément aux orientations stratégiques 2014 - 2019 du groupe hospitalier Saint Louis - Lariboisière - Fernand Widal (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - AP-HP), l'activité de chirurgie digestive du groupe a été réorganisée. La cancérologie digestive a ainsi été concentrée sur le site de l'hôpital Saint Louis. L'organisation médicale de la chirurgie digestive du groupe hospitalier est désormais bi-site et l'équipe formée aux prises en charge spécifiques reste sur le groupe hospitalier. Ce schéma, bien connu depuis plusieurs années, s'est mis en place avec une continuité des consultations assurée à Lariboisière. Conformément à ce qui était prévu, la prise en charge chirurgicale des patients se fait désormais sur le site de Saint-Louis. Ainsi, la continuité des prises en charge, et le suivi des patients pour les tumeurs rares du péritoine sont garantis. Le président de la commission médicale d'établissement, le Pr Garabédian, et le directeur général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris suivent avec vigilance cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Lacroute](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18842

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2019](#), page 3414

Réponse publiée au JO le : [30 juillet 2019](#), page 7187